

Commission Administrative Locale n°3 **du 8 Décembre 2016**

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis, aujourd'hui pour une CAP Locale de mutations consécutives aux différents projets de restructurations pour l'année 2017 et pour le mouvement complémentaire de la catégorie C au 1^{er} mars 2017.

A la lecture des documents présentés force est de constater que l'agent C est désormais une espèce en voie de disparition.

Au 1^{er} Mars 2017 : notre département présentera un déficit de plus de 67 agents.

Sur 6 départs à la retraite, seulement 2 seront remplacés.

Ce sont encore 14 emplois de catégorie C qui seront supprimés en 2017.

Un récent rapport des sénateurs Michel BOUVARD et Thierry CARCENAC, dans le cadre du projet de loi de finances pour l'année 2017 juge la réorganisation et la réforme des services déconcentrés de l'administration fiscale, défailante, par manque de concertation entre les différents services de l'état.

Les nombreuses restructurations et les profondes réorganisations en milieu rural et urbain sont une menace pour l'aménagement du territoire.

C'est la fin de notre maillage territorial de proximité et de notre Service Publiques de proximité.

Concernant cette CAP : la CGT Finances Publiques 62 dénonce une de fois de plus la pénurie d'agents dans les services.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions?

Les réponses apportées par la DGFIP sont inacceptables : abandon de pans entiers de missions, fusions des services, fermetures de sites.

Les agents subissent au quotidien les conséquences des suppressions d'emplois : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Pour la CGT Finances Publiques 62, les agents n'ont pas à subir les mauvais choix de gestion de l'administration en matière de recrutement et de réorganisation.

Nous ne pouvons donc être satisfaits par ce mouvement !

Nous sommes bien loin de notre revendication que toutes les vacances soient pourvues dès lors que le poste est demandé par un agent.

La CGT Finances Publiques 62 revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'agents à hauteur des besoins réels.

Cela permettrait non seulement d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, des agents et des services mais aussi de donner des possibilités de mutations à des collègues qui attendent depuis plusieurs années.

La CGT finances publiques 62 demande l'arrêt immédiat des restructurations dans notre département.

L'élu CGT Finances Publiques

David WANAVERBECQ